



Date de la demande :

FICHE D'INSCRIPTION

L'enfant

NOM.....PRENOM.....

DATE de NAISSANCE (ou présumée).....

Nombre de jour de garde

Date de placement souhaitée

Les parents

NOM du père.....Prénom.....

Tel portable..... e-mail.....

Profession :.....**Lieu de travail**.....

NOM de la mère.....Prénom.....

Tel portable..... e-mail.....

Profession :.....**Lieu de travail**.....

Adresse.....

Tél. domicile.....

Commentaires :

.....

CONFIRMATION

Cadre réservé à l'administration

<i>Janvier</i>			<i>Juillet</i>		
<i>Février</i>			<i>Août</i>		
<i>Mars</i>			<i>Septembre</i>		
<i>Avril</i>			<i>Octobre</i>		
<i>Mai</i>			<i>Novembre</i>		
<i>Juin</i>			<i>Décembre</i>		

REGLEMENT DES INSCRIPTIONS

Lors de toute nouvelle inscription, une fiche de renseignements est remplie avec les parents permettant de formaliser la date du début de l'inscription.

Les parents doivent confirmer leur demande par téléphone ou par visite ou par écrit **tous les mois** pour valider l'inscription au Multi-Accueil-Collectif compte tenu du nombre important de demandes effectuées.

Si un mois n'est pas confirmé, la radiation intervient d'office.

Pour le mois d'août, la confirmation de la demande doit s'effectuer la dernière semaine, lors de la réouverture des Multi-Accueil-Collectif.

Toute demande de place ultérieure à une radiation conduira à une nouvelle inscription, dès cette date.

Les critères d'admission

Les dossiers sont étudiés en tenant compte des contraintes organisationnelles de chacun des établissements et les places sont ensuite attribuées en fonction de l'ancienneté de la demande.

La commission d'admission garantit l'optimisation de la fréquentation des structures et prend en compte au mieux les besoins des enfants et des familles.

LU ET APPROUVE, le :

La Directrice

Les Parents